

RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00240
Numéro SIREN : 338 464 498
Nom ou dénomination : CHAMPAGNE DUMENIL-REBEYROLLE

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2019 sous le numéro de dépôt 1410

TRIBUNAL DE COMMERCE
REQUÊLE
20 MARS 2019
Le Greffier du Tribunal

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS
DEPOSÉ
25 MARS 2019
N° 1410

Comptes annuels

Période du 01/08/2017 au 31/07/2018

Pour copie certifiée conforme

CHAMPAGNE DUMENIL-REBEYROLLE

rue des Vignes
51500 CHIGNY LES ROSES

Fax. 03.26.03.45.25

APE : 1102A -

Siret : 33846449800017

N

M MAZARS

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

 **Sommaire**

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	20
Autres informations	21

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2018	Net 31/07/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	3 164	3 164		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	653 296	130 214	523 082	525 372
Constructions	44 224	39 025	5 199	9 621
Installations techniques, matériel et outillage industriels	458 884	431 898	26 987	22 334
Autres immobilisations corporelles	243 805	113 891	129 915	25 749
Immobilisations corporelles en cours	11 551		11 551	13 690
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	17 161		17 161	16 889
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 901		16 901	16 901
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 448 986	718 191	730 795	630 555
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	55 581		55 581	43 984
En-cours de production (biens et services)	222 354		222 354	194 488
Produits intermédiaires et finis	2 098 387		2 098 387	2 168 056
Marchandises	5 563		5 563	8 913
Avances et acomptes versés sur commandes	2 682		2 682	2 206
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	146 285	2 734	143 552	118 691
Autres créances	202 149		202 149	155 027
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				22 028
Disponibilités	90 743		90 743	36 197
Charges constatées d'avance (3)	16 747		16 747	15 811
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 840 492	2 734	2 837 758	2 765 402
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 289 478	720 925	3 568 553	3 395 957
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/07/2018	31/07/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	166 348	166 348
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	22 100	22 100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 705 379	2 663 247
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	36 539	42 132
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 606	7 606
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 937 972	2 901 433
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	80 000	40 397
Emprunts et dettes financières diverses (3)	210 390	179 905
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 040	8 065
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 633	153 197
Dettes fiscales et sociales	153 415	77 729
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	14 104	35 231
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	630 581	494 524
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 568 553	3 395 957
(1) Dont à plus d'un an (a)	64 185	
(1) Dont à moins d'un an (a)	563 356	486 459
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		40 397
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2018	31/07/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	9 820	7 898
Production vendue (biens)	1 140 935	1 152 049
Production vendue (services)	50 793	16 980
Chiffre d'affaires net	1 201 547	1 176 926
Dont à l'exportation	309 217	342 393
Production stockée	-41 803	-23 468
Production immobilisée	867	971
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	30 350	2 518
Autres produits	49	36
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 191 010	1 156 984
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 601	6 511
Variations de stock	3 349	646
Achats de matières premières et autres approvisionnements	157 835	126 830
Variations de stock	-11 597	10 877
Autres achats et charges externes (a)	507 940	488 117
Impôts, taxes et versements assimilés	11 992	14 175
Salaires et traitements	343 858	328 149
Charges sociales	116 913	107 240
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	25 516	23 804
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	734	46
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 158 143	1 106 396
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	32 867	50 588
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	12 269	12 198
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	18	113
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	12 286	12 311
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 757	3 158
Différences négatives de change	18	46
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	1 775	3 204
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	10 511	9 107
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	43 378	59 695

Compte de résultat (suite)

	31/07/2018	31/07/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		100
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-100
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	6 839	17 463
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 203 296	1 169 295
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 166 757	1 127 163
BENEFICE OU PERTE	36 539	42 132
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		100
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : CHAMPAGNE DUMENIL-REBEYROLLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2018, dont le total est de 3 568 553 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 36 539 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 13 730 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 621		457	3 164
Immobilisations incorporelles	3 621		457	3 164
- Terrains	651 157	2 139		653 296
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	44 224			44 224
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	451 078	11 287	3 481	458 884
- Installations générales, agencements aménagement divers	67 523	15 297	2 134	80 686
- Matériel de transport	51 250	98 900	4 841	145 309
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 670		859	17 811
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	13 690		2 139	11 551
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 297 592	127 623	13 455	1 411 760
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	16 889	272		17 161
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 901			16 901
Immobilisations financières	33 790	272		34 062
ACTIF IMMOBILISE	1 335 003	127 895	13 912	1 448 986

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		127 623	272	127 895
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		127 623	272	127 895
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		2 139		2 139
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	457	11 316		11 773
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	457	13 455		13 912

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 382 082 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	16 901		16 901
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	146 285	146 285	
Autres	202 149	202 149	
Charges constatées d'avance	16 747	16 747	
Total	382 082	365 181	16 901

Produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	8 214
Total	8 214

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 166 348,00 euros décomposé en 6 398 titres d'une valeur nominale de 26,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 398	26,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 398	26,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	7 606			7 606
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	7 606			7 606
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 627 541 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	80 000	15 815	64 185	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	210 390	210 390		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 633	169 633		
Dettes fiscales et sociales	153 415	153 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 104	14 104		
Produits constatés d'avance				
Total	627 541	563 356	64 185	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	210 358			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 189 042 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	22 097
EMPRUNTS INTERETS COURUS	32
PERSONNEL - PROVISION CONGES PAYES	28 419
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES	11 368
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	948
Total	62 865

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	16 747		
Total	16 747		

Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

CHAMPAGNE DUMENIL REBEYROLLE
Société par actions simplifiée au capital de 166 348 euros
Siège social : Rue des Vignes, 51500 CHIGNY LES ROSES
338 464 498 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JANVIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2018 s'élevant à 36 539,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	36 539,26 euros
A titre de dividendes <i>Soit 2,00 euros par action,</i>	12 796,00 euros

Le solde	23 743,26 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 726 122,44 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} Février 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,



- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 10,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 12 786,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Janvier 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

